

Les inscriptions pour les élèves affectés au lycée se dérouleront les :

30 juin	01 juillet	02 juillet
De 8h à 12h00 et de 13h à 17h	De 8h à 12h00 et de 13h à 17h	De 8h00 à 12h00

Vous pouvez vous présenter le jour et l'heure qui vous conviennent le mieux, prévoir environ 1h00 sur place pour l'inscription.

- **Pour procéder à l'inscription, LA PRESENCE DE L'ELEVE ET D'AU MOINS UN DE SES RESPONSABLES LEGAUX EST OBLIGATOIRE.**
- Le dossier d'inscription, y compris celui d'internat pour les élèves y étant admis, sera complété par vos soins sur place.
- Les pièces dont vous devez OBLIGATOIREMENT vous munir pour cette inscription sont :
 - 3 photos d'identité **récentes** comportant au dos nom, prénom et classe de l'élève.
 - Un EXEAT délivré par l'établissement d'origine.
 - La photocopie du livret de famille (*pages parents et enfants*).
 - **Pour les internes, une avance de 200 €** (chèque ou espèces).
 - Un RIB responsable légal.
 - Un RIB de l'élève si choix du versement de l'allocation de PFMP directement à l'élève.
 - Si les responsables légaux sont séparés, la photocopie du jugement fixant les modalités de garde de l'enfant.
 - Une photocopie de la pièce d'identité de l'élève (*recto et verso*) en cours de validité.
 - Une photocopie de la carte vitale de l'élève en cours de validité.
 - Une photocopie du carnet de santé (uniquement les pages vaccinations).
 - L'attestation d'assurance scolaire responsabilité civile de l'élève.
 - L'attestation de recensement établie par la Mairie de résidence ou attestation de la journée de défense et citoyenneté (*uniquement pour les 16 ans et +*).
 - PAP – PAI – PPS si actuellement mis en œuvre.

**ATTENTION : tout élève non inscrit le 02 JUILLET à 12h00
PERD SA PLACE.**

Si vous ne pouvez pas être disponible aux dates données, contactez le lycée au plus vite et dans tous les cas avant le 30 juin à 16h00.